## L'UE attend des progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'accord de Paris lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Bonn

Bruxelles, le 6 novembre 2017

L'Union européenne espère que la conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra cette année (COP23) sera l'occasion de réaffirmer une fois encore l'engagement pris par la communauté internationale de renforcer la riposte mondiale aux changements climatiques et d'atteindre les objectifs définis dans l'accord de Paris.

Après l'entrée en vigueur l'an dernier de cet accord historique, il est primordial désormais d'élaborer les lignes directrices nécessaires à sa mise en œuvre.

M. Jean-Claude **Juncker**, président de la Commission, s'est exprimé clairement à ce sujet dans son discours sur l'état de l'Union prononcé devant le Parlement européen cette année: «[j]e voudrais que l'Europe soit à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique. L'année dernière, nous avons fixé des normes climatiques globales avec la ratification de l'accord de Paris ici même, dans cette assemblée. Face à l'affaissement des ambitions dont font preuve les États-Unis, l'Europe doit faire en sorte de rendre grande la planète, qui est la patrie indivisible de l'humanité toute entière.»

M. Miguel **Arias Cañete**, commissaire pour l'action pour le climat et l'énergie, a déclaré à ce propos: «L'accord de Paris a déterminé la voie à suivre en ce qui concerne la transition mondiale vers une économie moderne à faible intensité de carbone. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes que nous observons actuellement sur l'ensemble de la planète nous rappelle de manière brutale le caractère urgent des tâches qui nous attendent. Le temps est venu de traduire nos ambitions en actes et d'accélérer la mise en œuvre. La COP23 fournira l'occasion idéale de nous assurer que nous sommes en bonne voie pour respecter notre première échéance, à savoir achever pour 2018 le programme de travail relatif à l'accord de Paris.»

La 23° conférence des parties (COP23) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, présidée par les Fidji, se tient du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn, en Allemagne. Elle réunit des ministres et des responsables gouvernementaux, ainsi que de nombreux représentants de la société civile et des milieux d'affaires.

L'UE souhaite que la conférence soit la démonstration des progrès concrets accomplis dans la définition des modalités techniques et des lignes directrices relatives à la mise en œuvre des dispositions de l'accord de Paris, par exemple en ce qui concerne le cadre de transparence et le cycle quinquennal de révision du niveau d'ambition destiné à aider les pays à augmenter progressivement leurs contributions. Le programme de travail devrait être adopté en 2018 lors de la conférence des Nations unies (COP24) qui se tiendra à Katowice, en Pologne.

L'UE est bien partie pour finaliser le cadre législatif nécessaire à la réalisation de l'objectif qu'elle s'est fixé dans le cadre de l'accord de Paris - sa contribution déterminée au niveau national (CDN) collective - afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici à 2030. Il s'agit, notamment, de réviser le système d'échange de quotas d'émissions de l'UE (SEQE-UE) pour l'après-2020, en fixant des objectifs de réduction des émissions pour les secteurs non couverts par le SEQE, tels que les transports, la construction et l'agriculture et en intégrant l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie dans le cadre juridique relatif à la lutte contre le changement climatique de l'UE. La Commission a l'intention, en outre, de présenter le 8 novembre un train de mesures relatives à la mobilité propre, destinées à faciliter le passage de l'UE à une économie et une mobilité à faible intensité de carbone.

L'UE reste attachée à l'objectif collectif pris au niveau mondial de mobiliser 100 milliards de dollars US par an d'ici à 2020 et jusqu'en 2025, afin de financer, au moyen de différentes ressources, la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement et de continuer de renforcer considérablement le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques. En 2016, l'UE et ses États membres ont consacré au total 20,2 milliards d'euros à la lutte contre les changements climatiques, soit 10 % de plus qu'en 2015 (17,6 milliards d'euros).

Parallèlement aux négociations officielles de la COP23, une présentation sera faite, lors de la conférence de Bonn, des mesures prises dans ce domaine par diverses parties intéressées, dont des municipalités et des régions, des entreprises et des groupes de la société civile. L'UE soutient fermement le plan mondial d'action pour le climat, plateforme importante pour les actions associant de multiples parties prenantes, et elle continuera d'y participer activement.

À Bonn, l'UE sera représentée par M. Miguel **Arias Cañete**, commissaire chargé de l'action pour le climat et l'énergie, et par M. Siim Kiisler, ministre estonien de l'environnement, dont le pays exerce actuellement la présidence tournante du Conseil des ministres de l'UE.

## Événements prévus durant la COP23

Durant la conférence, le pavillon de l'UE à Bonn abritera plus d'une centaine d'événements (voir lien ci-dessous). Ces événements, mis sur pied par différents pays et organismes européens et internationaux, porteront sur un ensemble de thèmes liés aux changements climatiques, qui vont de la transition énergétique au rôle des forêts et des océans, en passant par le financement, la recherche et l'innovation en matière de la lutte contre les changements climatiques et l'étude des

risques liés à ces changements.

## Points de presse de l'Union à Bonn

La délégation de l'Union européenne tiendra régulièrement des points de presse, qui seront diffusés en direct et sur demande à l'adresse https://cop23.unfccc.int/

## Pour en savoir plus:

- DG Action pour le climat page de la conférence de Bonn sur les changements climatiques (COP23)
- Questions et réponses concernant la conférence des Nations unies sur les changements climatiques organisée à Bonn.
- Accord de Paris

IP/17/4245

Personnes de contact pour la presse:

- Anna-Kaisa ITKONEN (+32 2 29 56186)
- Nicole BOCKSTALLER (+32 2 295 25 89)

Renseignements au public: Europe Direct par téléphone au 00 800 67 89 10 11 ou par courriel